

Consultation du CHSCT sur le PPRP 2018

Déclaration du SNU : Nous saluons la démarche de construction conjointe du plan de prévention des risques professionnels menée depuis deux ans, cependant nous avons préconisé lors de la réunion du 28 mars que la méthode de travail soit davantage outillée et le paritarisme mieux respecté.

Ceci afin d'affiner le diagnostic du CHSCT et d'ajuster les propositions de mesures préventives préalablement identifiées.

Le SNU a rendu un avis favorable sur le projet de PPRP 2018 .

Le Vote : POUR à l'unanimité (CGC, CFDT, FO, SNU)

Dans un premier temps, le PPRP 2018 sera démultiplié auprès de l'ensemble du personnel en réunion de service.

Les différentes actions et acteurs seront alors précisés aux agents de manière à ce chacun puisse identifier : « Qui fait Quoi et Quand ».

Ci dessous trois exemples d'actions de prévention inscrites au plan :

1. **Contre le risque d'agression** : mise en place d'exercices pratiques de simulations d'agressions pour l'ensemble des sites animés par un prestataire
2. **Santé** : lancement d'un nouvel appel d'offre pour la mise en place du bilan de santé pour les plus 40 ans
3. **Condition de travail** : mise en ligne d'une procédure relative aux réparations et remplacement de matériel (chaises, bureaux...)

Les membres du CHSCT seront aussi cette année informés trimestriellement sur :

- le déploiement du télétravail/travail de proximité
- les plans d'actions mis en place suite au traitement des fiches WEB de signalement
- le nombre de fiche RPS remonté à la direction

Sur ces sujets, nous vous invitons à faire part à vos élus des problèmes rencontrés.

Consultation sur le déménagement des locaux syndicaux à St Paul Savannah

Le projet de la direction régionale ne vise qu'un seul objectif, répondre au dictat de la rigueur budgétaire imposé par le national. Il est donc question de faire des économies en se séparant des locaux actuels et en relogant l'ensemble des organisations syndicales sur St Paul. Le projet impose un rallongement significatif des temps de trajet pour la majeure partie des représentants du personnel, qui seront de fait exposés régulièrement au stress des embouteillages et à la fatigue routière. Le SNU a rendu un avis défavorable sur le projet de déménagement des locaux syndicaux qui va à contre sens d'une amélioration de la qualité de vie des utilisateurs.

Nous avons demandé l'actualisation du document unique pour les locaux syndicaux et la MRS.

Le Vote : CONTRE à la majorité (CFDT, FO, SNU) ; Pour (CGC).

Consultation sur le projet de réaménagement de l'équipe MRS à ST PAUL

La Direction Régionale a couplé ce réaménagement avec le relogement des organisations syndicales. Il s'agissait pour la direction de caser tout le monde (OS et MRS) dans les espaces existants. Nous étions donc contraint à nous prononcer sur un projet qui empiétait de fait sur les espaces occupés actuellement par les agents de la MRS. Les membres du CHSCT ont écarté les 3 options proposées par la direction qui présentaient trop de difficultés de fonctionnement, au profit d'une 4^{ème} option afin de préserver les deux salles de tests et l'accueil de la MRS. A noter qu'au final la direction s'est prononcée en faveur de l'option proposée par les élus, qui a donc recueilli un vote favorable à l'unanimité.

La direction confirme le rajout d'un point d'eau pour les agents et de bacs pour l'attente du public.

Le Vote : POUR à l'unanimité (CGC, CFDT, FO, SNU)

**Égalité
des
droits**



En Bref

La direction nous informe :

Un mémo sera diffusé dans le réseau pour préciser le cadrage régional sur le télétravail .

Il précisera entre autre les limitations fixées par la direction régionale :

- pour les CDE, une seule journée en télétravail possible
- le mercredi sera exclu comme le vendredi du télétravail
- pour les agents publics, sur les 3 jours possibles, seuls 2 seront télé-travaillables

La commission régionale de la DR de validation des demandes de télétravail et de travail de proximité se tiendra le 25 mai. Les agents intéressés doivent faire leur demande via Sirrhus en n'oubliant pas de les valider jusqu'au bout.

Avis du SNU :

Nous ne sommes pas d'accord avec les choix de la direction qui limitent le droit des agents et les possibilités des jours télé-travaillés sur le lundi, mardi et jeudi.

Encore une fois la DR veut imposer aux agents de la Réunion « une note péi », plus contraignante qu'une instruction ou qu'un accord national!

Nous demandons **le retrait** des notes ou instructions « péi » visant à brider l'accès aux jours de fractionnement et aux jours en télétravail pour les agents de la Réunion.

*Les représentants SNU/FSU CHSCT
Fabrice RUSSO,
Gregory GUITTAUT,
Jérôme PAYET*